

Instrument d'aide de préadhésion (IAP) 2007-2013

2004/0222(CNS) - 12/09/2013 - Document de suivi

Le présent rapport annuel sur l'aide financière à l'élargissement (IAP, PHARE, CARDS, instrument de préadhésion pour la Turquie, facilité transitoire) traite des principales évolutions constatées en 2012 dans ce domaine et présente quelques réflexions sur les perspectives d'avenir.

De manière générale, le rapport estime que l'année 2012 a constitué une étape importante pour rendre l'aide aux pays visés par l'élargissement plus stratégique et davantage axée sur l'adhésion en tant que partie intégrante de la stratégie d'élargissement.

Le cadre juridique et stratégique de planification que la Commission a proposé afin de mettre en œuvre l'aide de préadhésion pour la période au-delà de 2014 devrait renforcer son lien avec le contrôle et l'établissement de rapports politiques en mettant en place un cadre visant à obtenir des résultats tangibles, à avoir l'impact souhaité et à récompenser les performances.

Cela devrait en outre contribuer à renforcer encore davantage **la valeur ajoutée des fonds de l'UE** alloués aux pays visés par l'élargissement, **en créant des incitations plus fortes pour transformer leurs sociétés, leurs systèmes juridiques et leurs économies**, au profit mutuel de l'Union européenne ainsi que des pays bénéficiaires de l'IAP et de leurs citoyens.